

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DU PONT RIALLAND - COUDRAY

COMMUNE DE PLESSÉ

**CHARTRE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE
ET D'AMÉNAGEMENT**

19/06/2023



LE HAMEAU LÉGER DU COUDRAY 4

Les principes fondateurs du hameau 6

Préserver les sols vivants 6

Un hameau vibrant : favoriser la rencontre et préserver l'intimité 8

LE PARC DE PONT-RIALLAND, UN PARC NATUREL AGRICOLE 10

Les principes fondateurs du parc 12

Révéler le paysage du vallon, un clin d'œil à l'art des jardins anglais
12

Revitaliser le patrimoine végétal 14

Préserver les sols vivants 16

Gérer le parc de manière créative 18

Les folies de Rialland 22

Le rurystade 22

Le belvédère 26

Le boulodrome 28

Les stations mobiles et le Nautilus 30

Le verger / en interface avec le hameau 32

Le jardin partagé / en interface avec le hameau 34

Les parcours du parc 36

La promenade du vallon, sinuer d'un point de vue à l'autre 36

Les allées fauchées et paillées, déambuler pied nu 38

Arriver au parc, le chemin [creux] du pont brochet 40

Arriver au parc, la route de la forêt 40

Arriver au parc, le pied de la voie ferrée (stationnement) 41

Le socle du parc, les milieux naturels 42

Reméandrer le ruisseau et gérer les ressources en eau 42

Rajeunir le patrimoine arboré et gérer les ressources en bois ... 46

De la prairie fauchée, royaume des mantes religieuses 48

De la prairie humide, univers des grenouilles 48

Des prairies rases, le havre des épïcuriens 48



LE HAMEAU LEGER DU COUDRAY



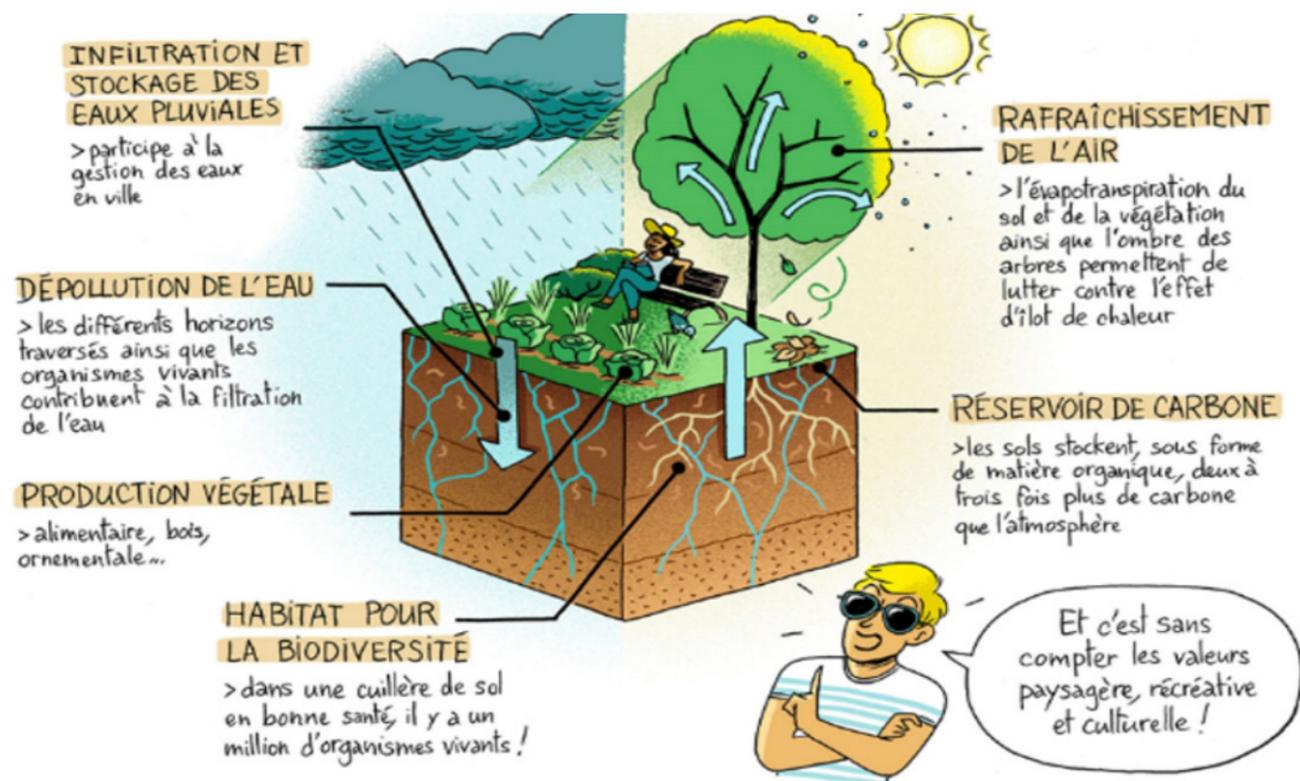
LES PRINCIPES FONDATEURS DU HAMEAU

Préserver les sols vivants

Principe #1 : Le sol est un milieu vivant, fragile et précieux. Le hameau du Pont Rialland a pour vocation de préserver, entretenir et mettre en valeur ses sols par

- ① Limiter l'imperméabilisation des sols naturels, expérimenter des solutions adaptées aux milieux,
- ② gérer les milieux vivants du parc dans le respect des sols et de l'eau,
- ③ Diversifier les milieux naturels en profitant des situations géographiques, des caractères pédologiques, des ressources botaniques du site.

«faire avec»



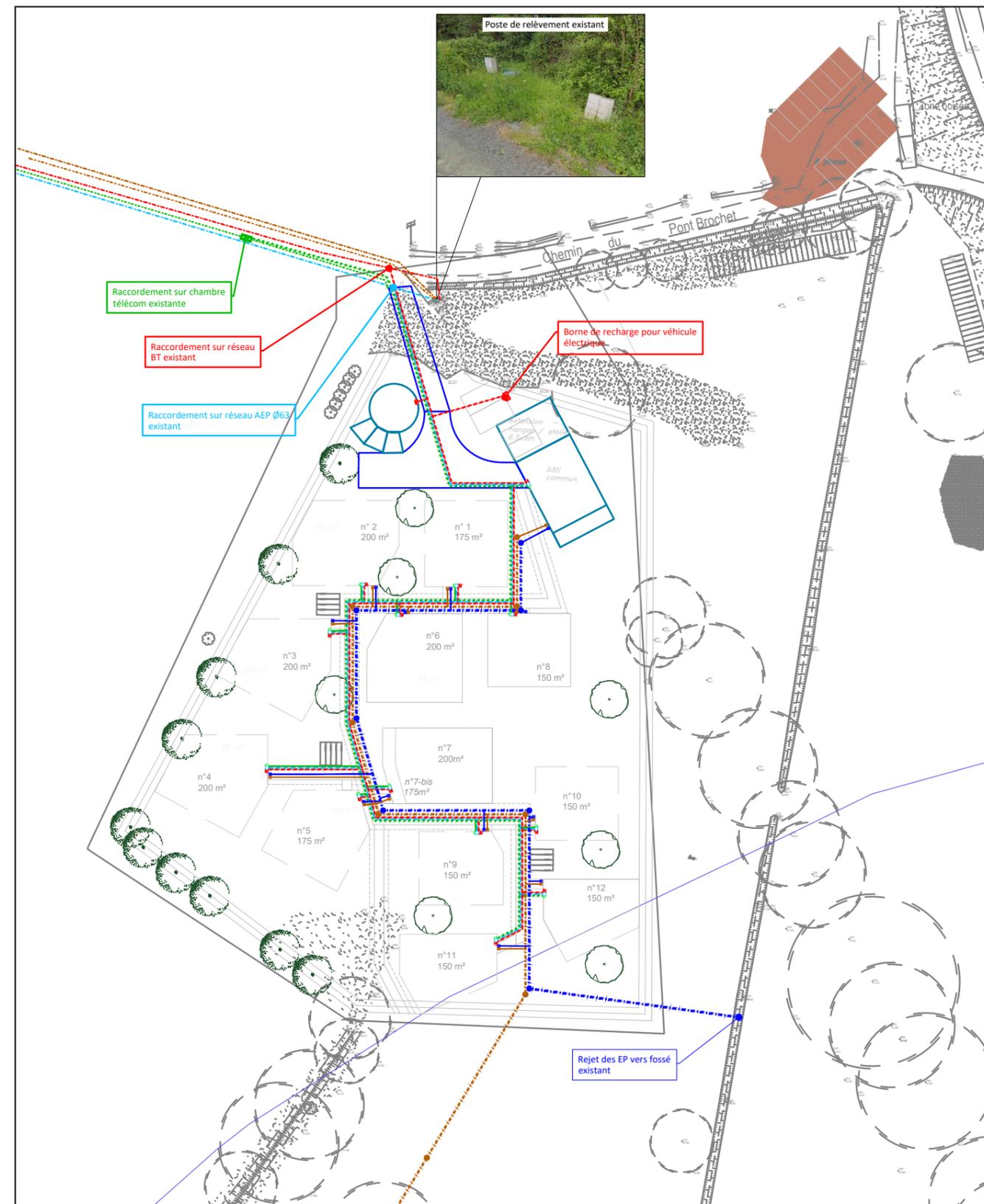
Les super pouvoirs des sols. source Cerema / Mathieu Ugheti

Principes des réseaux enterrés :

- un impact sur le sol minimum : plan des réseaux

Principes des cheminements :

- minimiser les besoins en voirie carrossable : place publique, accès pompiers, stationnement PMR et accès au bâtiment commun



LES PRINCIPES FONDATEURS DU HAMEAU

Un hameau vibrant : favoriser la rencontre et préserver l'intimité

Principe #2 : Vivre en collectif et au coeur de la vie de sa commune, cela demande de trouver le juste équilibre entre son intimité et son élan vers les autres.

- ① Disposer d'espaces et de temps de rencontre de qualité, adaptés aux publics et aux saisons
- ② Rendre lisible les limites et les interfaces par des aménagements clairs, de la signalétique et du dialogue
- ③ Affirmer les besoins d'intimité



haies plessées



potager



prairie haute



signalétique



noue infranchissable



verger



LE PARC DE PONT-RIALLAND,
UN PARC NATUREL AGRICOLE



LES PRINCIPES FONDATEURS DU PARC

Révéler le paysage du vallon, un clin d'œil à l'art des jardins anglais

Principe #1 : les vues ← → composent la perception que nous avons du paysage du parc. Chaque action de transformation ou de gestion sera réfléchi pour servir ces vues majeures :

- ① ouvrir, maintenir les vues (tailler, élaguer, maintenir un vide)
- ② orienter le regard vers un sujet ● (une sculpture, un pont, un arbre, un jeu, ...)
- ③ cadrer une vue
- ④ étendre le regard au-delà du site
- ⚠ Privilégier «la mise en valeur» à «l'intégration» !



① maintenir les vues majeures



② Chercher de nouveaux points de vue



② valoriser les sujets existants



- ← → les vues, grandes perspectives, le paysage qui se poursuit au delà des limites physiques du parc, les fenêtres dans la végétation...
- la répartition d'éléments comme des «folies» (puits, lavoir, ponts, tunnel, préau...)
- ⋮ les petites chambres en contraste avec les grandes ouvertures
- ▨ le plan d'eau miroir et les différentes formes de l'eau
- ↗ la mise en scène du clocher de l'église depuis les entrées
- - - la circulation intime avec ses points de vue privilégiés sur le talus

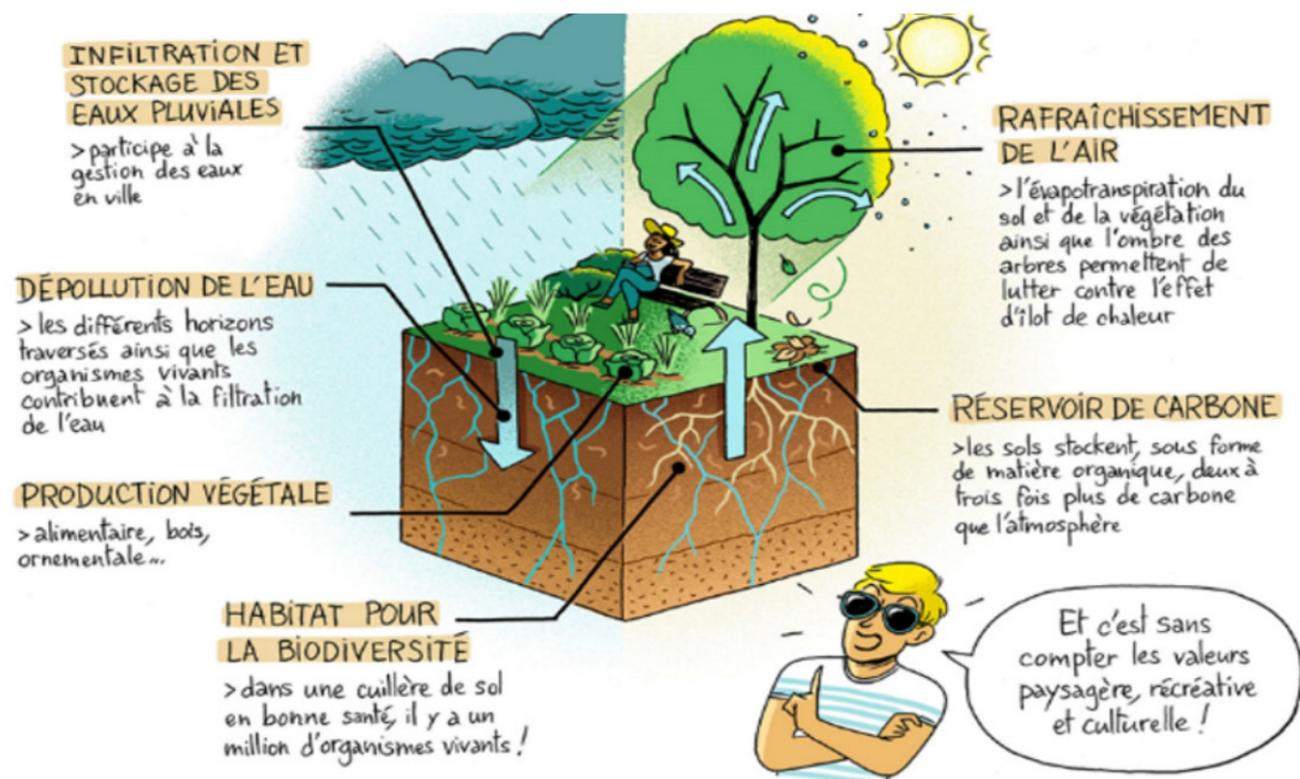
LES PRINCIPES FONDATEURS DU PARC

Préserver les sols vivants

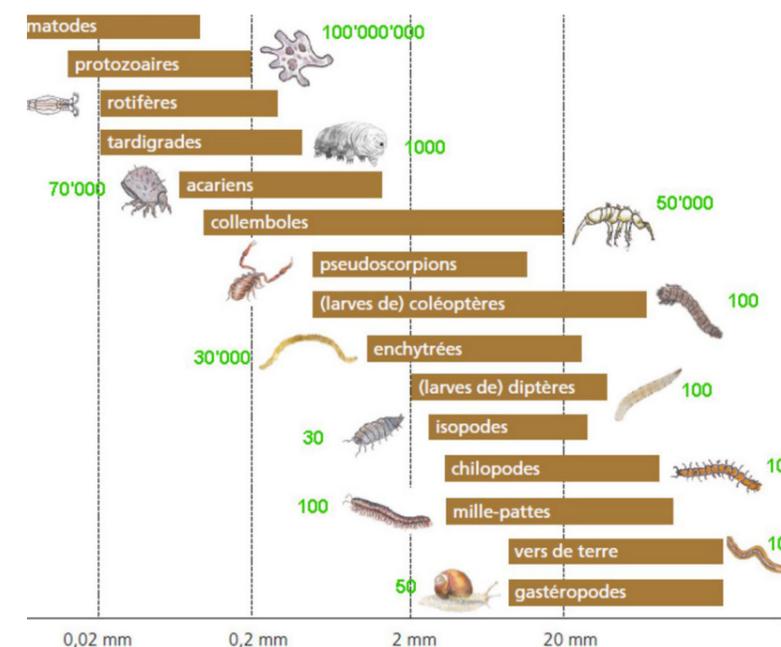
Principe #2 : Le sol est un milieu vivant, fragile et précieux. Le parc de Rialland a pour vocation de préserver, entretenir et mettre en valeur ses sols par

- ① Limiter l'imperméabilisation des sols naturels, expérimenter des solutions adaptées aux milieux,
- ② gérer les milieux vivants du parc dans le respect des sols et de l'eau,
- ③ Diversifier les milieux naturels en profitant des situations géographiques, des caractères pédologiques, des ressources botaniques du site.

«faire avec»



Les super pouvoirs des sols. source Cerema / Mathieu Ugheti



Nombre moyen d'individus dans un mètre carré de sol source Institut fédéral de recherches WSL

LES PRINCIPES FONDATEURS DU PARC

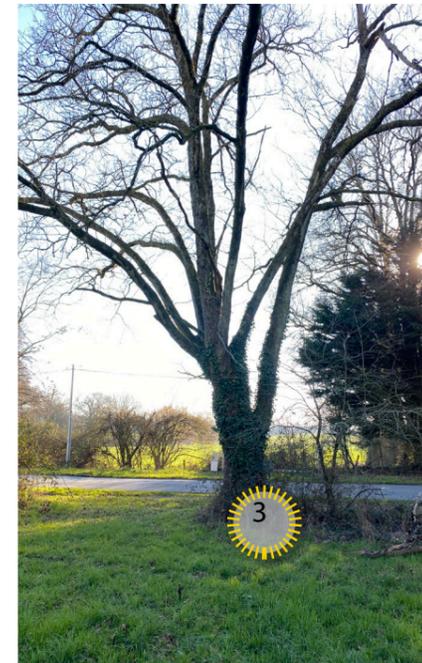
Revitaliser le patrimoine végétal

Principe #3 les arbres du site constituent des formations variées qui forment le patrimoine arboré du parc Rialland. Elles témoignent de l'évolution du site, des pratiques agricoles, horticoles ou de dynamiques naturelles de reconquête. Le parc Rialland met en scène ces formations arborées :

arbres isolés
arbres alignés

chemin creux
lisière et boisement

ripisylve



LES PRINCIPES FONDATEURS DU PARC

Gérer le parc de manière créative

Principes du jardin en mouvement :

- tirer parti des milieux en places et des dynamiques existantes.
- un impact sur le sol minimum.
- une gestion «à minima» pour un maximum de biodiversité.
- révéler les atouts du site (patrimoine arboré, les grandes ouvertures, les vues, la biomasse, les loisirs...)

Gestion par type de milieux :

- le sous bois
- la prairie sèche
- la prairie humide
- la pelouse

Valoriser les ressources issues de l'entretien :

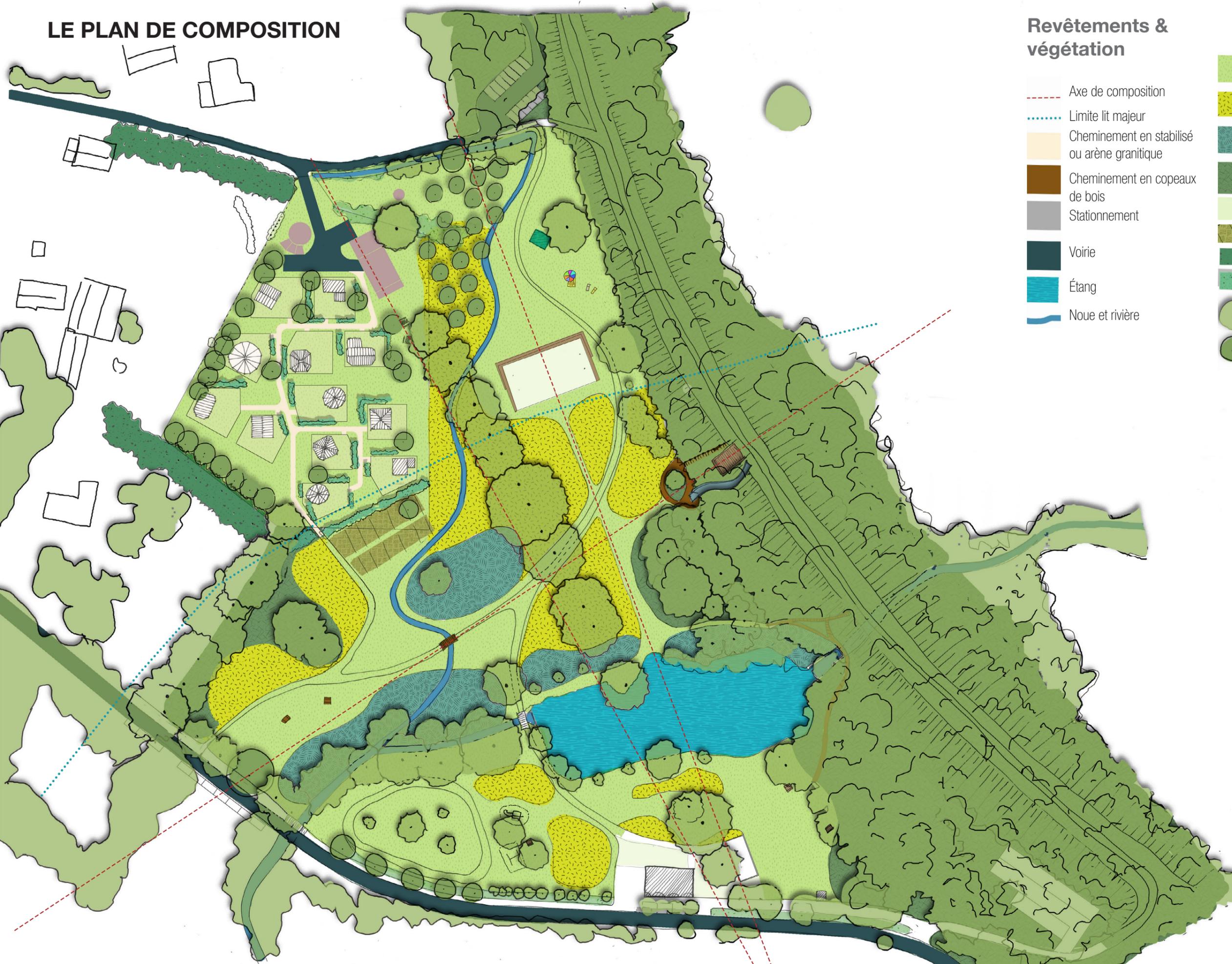
«rien n'entre, rien ne sort»

RÉFÉRENCES

Le jardin en mouvement du lycée Jules Rieffel à St Herblain



LE PLAN DE COMPOSITION



Revêtements & végétation

-  Axe de composition
-  Limite lit majeur
-  Cheminement en stabilisé ou arène granitique
-  Cheminement en copeaux de bois
-  Stationnement
-  Voirie
-  Étang
-  Noie et rivière
-  Prairie fauchée 6 fois par an
-  Prairie fauchée 1 à 2 fois par an
-  Prairie humide - roselière
-  Sous bois
-  Pelouse tondue renforcée
-  Potager partagé
-  Haie de thuyas existante
-  Haies fruitières projetés
-  Arbres existants
-  Arbres projetés

1/1000e

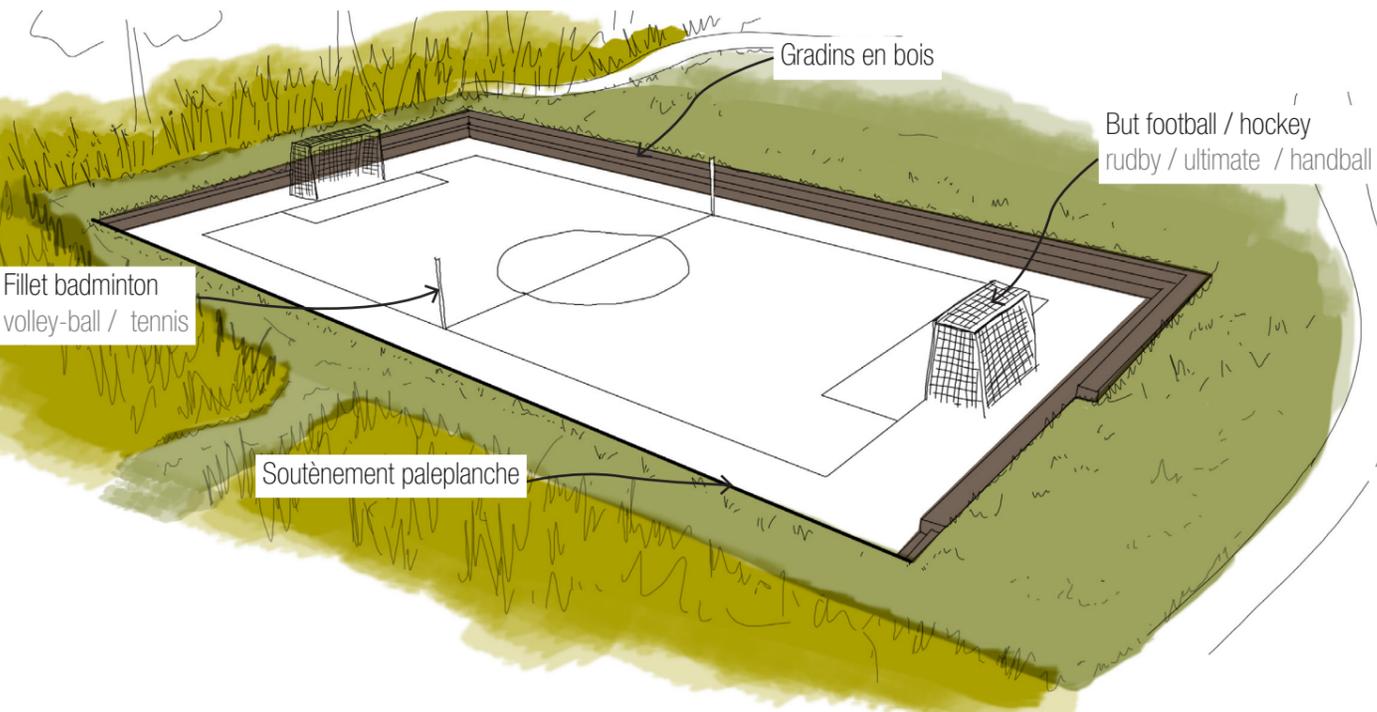


LES FOLIES DE RIALLAND

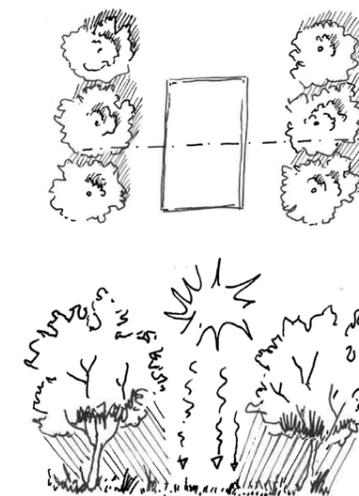
Le rurystade

Composer une pièce du paysage

AXONOMÉTRIE



PRINCIPE



LOCALISATION

- 1 - Il compose une pièce du paysage. Son implantation est déterminée par des axes de composition du site : au milieu des deux alignements et à équidistance des arbres.
- 2 - Il profite de l'ombre des grands arbres existants le matin et la fin d'après midi.
- 3 - Il n'altère pas le patrimoine arboré
- 4 - Il limite l'effet d'îlot de chaleur par rapport à un city-stade standard.

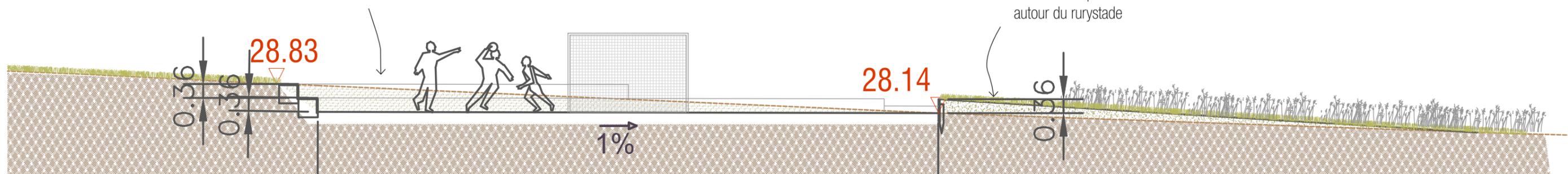
RÉFÉRENCES

MATÉRIAUX

Plateforme et terrain disposés horizontalement
 Gradins en bois 50x50 cm, hauteur assise 34 cm
 Soutènement en palplanche, hauteur 35 cm ép. 3cm
 Poteaux cage en acier gris, hauteur 2 m
 Poteaux filet central en acier gris, hauteur 2 m



Déblais pour aplanissement du terrain



RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LES FOLIES DE RIALLAND

Le rurystade

City-stade type «catalogue» :

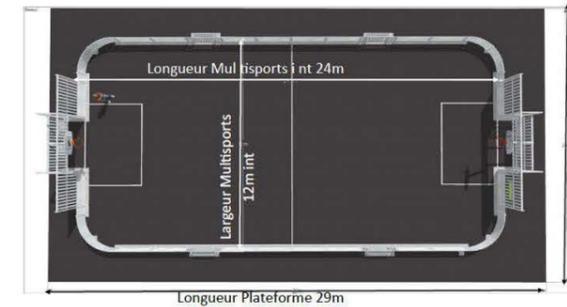
Sports : football, handball, basket

Éléments de structures en aluminium

Enrobé sur structure portante, ép. 46 cm : 41 470€ TTC

Gazon synthétique sur fondation béton : 50 170€ TTC

Projection : Terrain Multisports 12x24m int / Plateforme de 29x16m



Préconisation de sol :

- Réalisation d'une plateforme en enrobé 0/6 sur épaisseur 5 à 6cm

Le fond de forme sera réalisé dans les règles de l'art avec une recherche de portance de 30 MPA sur 0/80 puis finition en 0/31,5 avec application des enrobés. Non préconisons un fond de forme en produit de carrière et non pas en matériaux recyclés.

Nos fondations en béton : Béton fibré, dosé à 350 kg/m², finition lissée au niveau des enrobés

Caractéristiques				Notes sur 10						
revêtement du terrain	usage Badminton / Football / Hockey	prix HT/m ² structure + revêtement	prix total du revêtement sur la plateforme (464m ²)	Diversité de sport	Coût	Praticabilité dans le temps	Amorti et impact sonore	Impact sur le sol	Réduction de l'effet ilot de chaleur	Simplicité de gestion et pérennité
				Nombre de sports praticables	Prix au m ² du revêtement	Potentiel de détérioration du revêtement par rapports aux éléments climatiques	Risque de blessure en cas de chute et propension à estomper le bruit	Infiltration/ biodiversité / volume des terrassements	capacité du matériau à ne pas restituer la chaleur	Nombre de passage nécessaires pour conserver le revêtement en bon état
Pelouse	Ultimate / Volley-ball / Rugby	4,50 €	2 088,00 €	8	10	1	10	10	10	2
Gazon renforcé (drainage + mélange spécifique), ép. 16cm	Ultimate / Volley-ball / Tennis / Rugby	20,00 €	9 280,00 €	9	8	2	10	6	10	2
Sablé stabilisé, ép. 29 cm	Volley-ball	36,00 €	16 704,00 €	6	7	2	8	4	6	2
Sablé + gazon synthétique, ép. 10cm	Ultimate / Volley-ball / Tennis / Handball / Rugby	60,00 €	27 840,00 €	10	4	5	8	7	5	4
Sablé + dalle clipsable polypropylène, ép. 30cm	Tennis / Handball / Basketball	90,00 €	41 760,00 €	8	1	7	5	3	3	8
Béton, ép. 47cm	Tennis / Handball / Basketball	62,00 €	28 768,00 €	8	3	10	2	1	2	9
Enrobé, ép. 26cm	Tennis / Handball / Basketball	50,00 €	23 200,00 €	8	5	9	2	4	0	7

LES FOLIES DE RIALLAND

Donner à voir, être vu

Le belvédère

PRINCIPE



1 - Profiter du talus pour offrir un point de vue privilégié sur le parc :

L'emplacement du belvédère : profite de l'axe de vue Est-Ouest dans la plus grande largeur du site. Le regard file au delà du talweg vers le vallon d'en face et sa prairie de fauche.

2 - s'insère dans la lisière existante sous la forme d'un objet insolite. Ses dimensions et son mode d'installation seront conçus pour préserver les arbres qui l'avoisinent.

3 - Participer à la composition du paysage du parc :

L'axe dessiné par le belvédère se prolongera avec le petit pont permettant le franchissement de la noue et le cheminement en stabilisé. Ces éléments formeront un point d'appel, à la manière du jardin anglais, incitant les promeneurs à parcourir le parc.

3 - Créer une connexion ludique entre le haut et le bas du talus :

Le toboggan et l'escalier prendront place de part et d'autre du belvédère. L'escalier pourra être réalisé en régie et sera de facture légère type rondin et pieux de bois. Une aire de réception en copeaux de bois amortira la descente du toboggan.

DIMENSIONS

Sol de réception du toboggan en copeaux de bois ép. 40 cm surface environ 40m²

Sol copeaux de bois pour aller à l'escalier et autour du massif ép. 20cm.

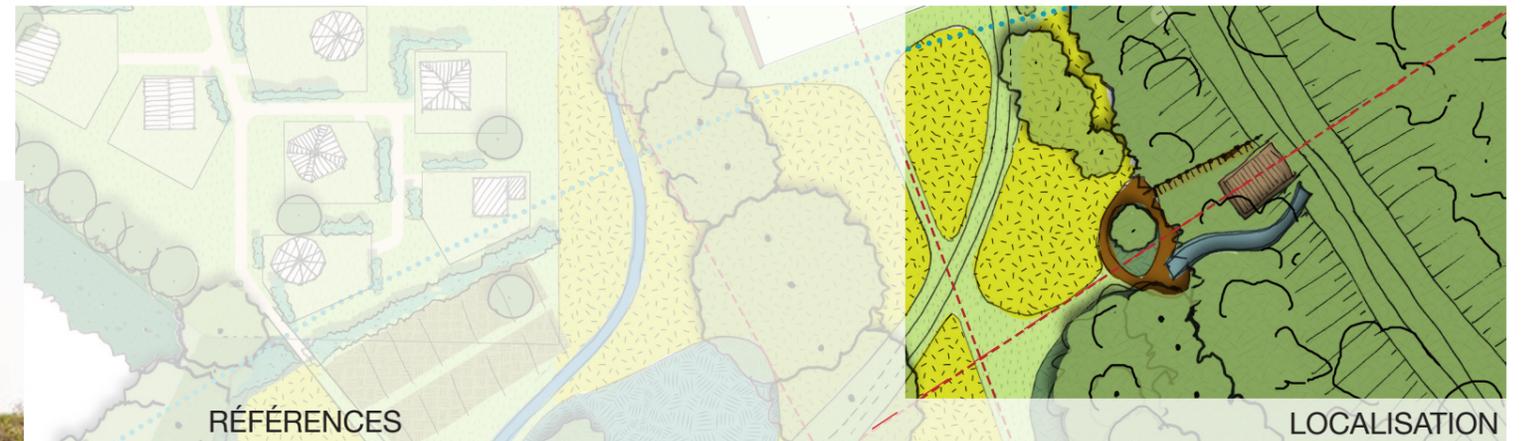
Copeaux de bois issus du broyat des arbres taillés pour la réalisation du belvédère.

Toboggan : dénivelé de 8 m et longueur 26 m soit une pente d'environ 30%.

Escalier léger : 53 marches de 15 cm de haut et 30 cm de profondeur. Largeur 140 cm.

Deux paliers de 150cm toutes les 17 marches.

Rondins de bois fixés avec des pieux



RÉFÉRENCES

LOCALISATION



Belvédère inscrit dans le boisement



Co-construction d'un belvédère à Amiens



Toboggan dans le talus à Longpré en Belgique

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

■ Prestataire extérieur □ Services techniques ■ Chantier participatif □ Marcotte

LES FOLIES DE RIALLAND

Espace de sociabilité

Le boulodrome

PRINCIPE

Localisé dans le prolongement de l'axe majeur du rury-stade, le boulodrome vient délimiter l'espace d'accueil autour du préau.

Les espaces entre les cheminements en stabilisé et les équipements seront traités en gazon renforcé.

En période de crue de la rivière, ces espaces seront inaccessibles.

RÉFÉRENCES

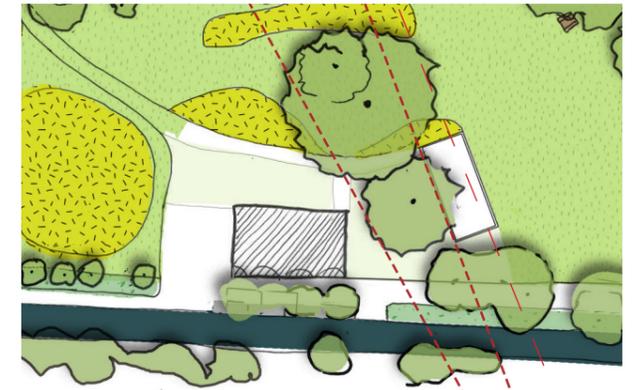


DIMENSIONS

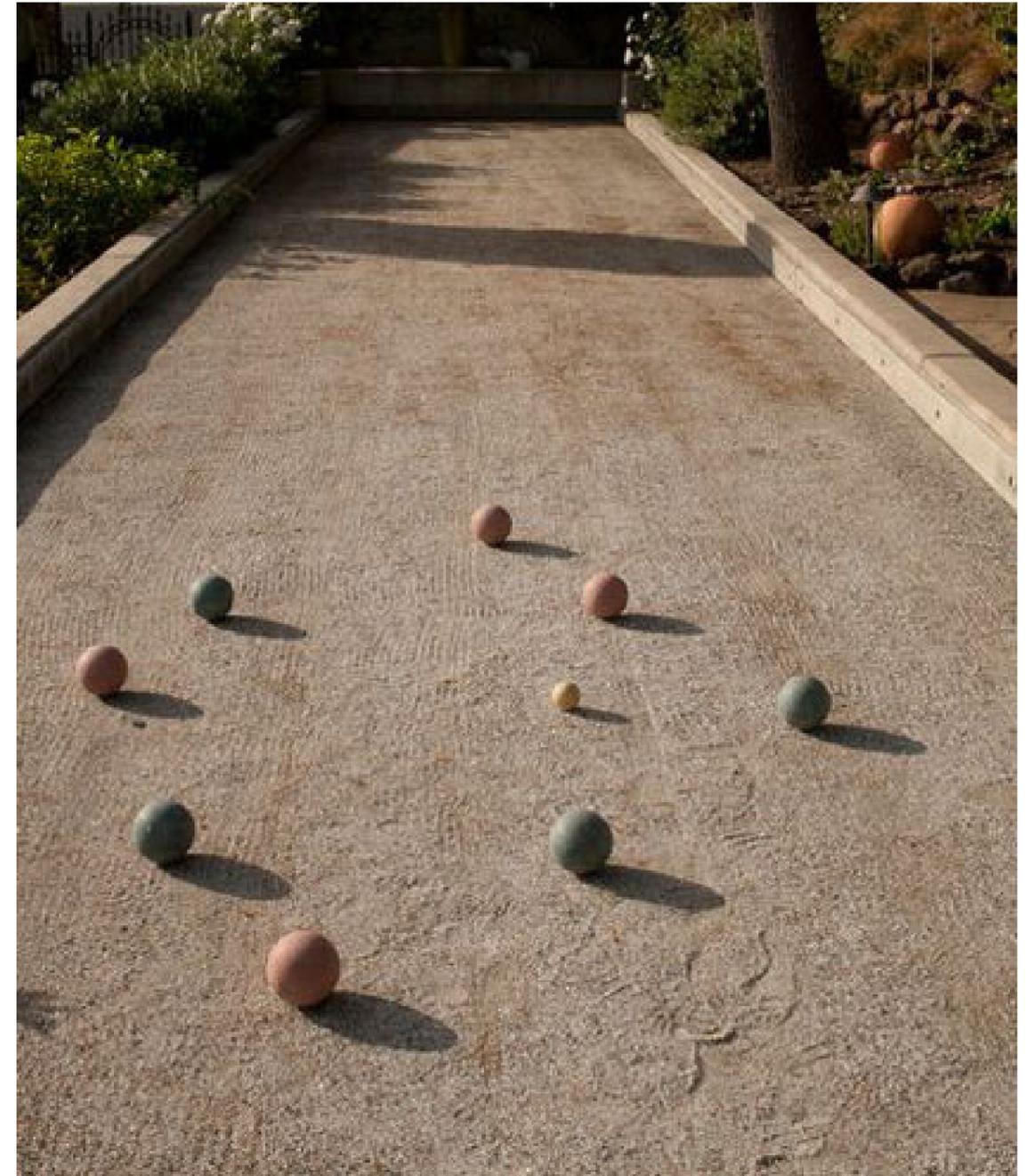
Un terrain réglementaire mesure 14m de long sur 3 m de large. Le boulodrome du Pont Rialland permettra le déroulé de deux parties simultanées avec une largeur de 6 m.

Réalisation de facture simple : un terrain en sable stabilisé 0/8 sur 10 cm d'épaisseur tassé à la plaque vibrante sur un feutre géotextile sur une surface de 84 m². Un drainage de la structure pourra être réalisé sur 40 cm pour une meilleure pérennité de l'équipement.

Les poutres en bois classe 4 pour marquer la délimitation du terrain peuvent être issues de coupes sur site ou de récupération (ancienne charpente...). Elle seront fixées au sol par tire-fond sur scellement béton.



LOCALISATION



RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LES FOLIES DE RIALLAND

Le paysage en mouvement

Les stations mobiles et le Nautilus

PRINCIPE

Le parc peut évoluer au fur et à mesure des années, pour s'adapter à la végétation et aux besoins des usagers. Il est intéressant de prévoir un mobilier modulable que l'on pourra déplacer manuellement, tout en étant assez résistant pour rester sur le site toute l'année.

En bois, les éléments seront de composition simples, pouvant être remplacés en régie.



LOCALISATIONS POSSIBLES DU MOBILIER



EXEMPLE DE LOCALISATION

RÉFÉRENCES

Références table de pique-nique 150-180 kg déplaçable sur le site



Mobilier jeux-assise submersible à poser au bord de l'étang : bateau dans l'eau quand inondé



Autres réalisations possibles dans le parc : parcours vélo, banc simple, balançoire, plateforme...



RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

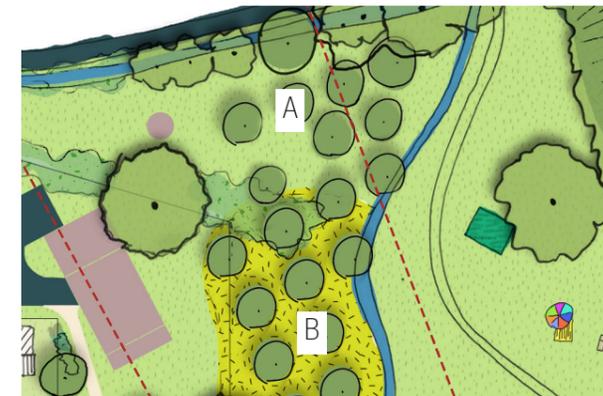
LES FOLIES DE RIALLAND

S'isoler en partageant

Le verger / en interface avec le hameau

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Arrosage des arbres jeunes
- Entretien courant des rejets et branches basses jusque 2m de haut
- Fauche et ramassage des prairies
- Taille d'entretien des formes libres



LOCALISATION



> Au pied des arbres fruitiers, des fauches supplémentaires auront lieu en fin de fructification, 15 jours avant le début de la récolte lorsque les fruits arrivent à maturité (mi juillet et fin août)

PALETTE VÉGÉTALE

Arbres fruitiers

• Pommiers

- Malus domestica* 'Reine des reinettes'
- Malus domestica* 'Canada gris'
- Malus domestica* 'Pomme de moi'
- Malus domestica* 'Pommier de Madeleine'
- Malus domestica* 'Pommier orange'

• Prunier

- Prunus* 'Belreine Reine-Claude diaphane'
- Prunus* 'Reine Claude dorée'
- Prunus* 'reine-Claude de Bauvay'
- Prunus* 'Grosse Bleue d'août'
- Prunus* 'Prune d'Ente'

• Poirier

- Pyrus* 'General Bonchamp'
- Pyrus* 'Précoce de Trévoux'
- Pyrus* 'Mariette de mille pieds'
- Pyrus* 'Cure'

• Cerisier

- Prunus avium* 'Burlat'
- Prunus avium* 'Stakgold'
- Prunus avium* 'Griotte belle Magnifique'

RÉFÉRENCES



RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LES FOLIES DE RIALLAND

Le jardin partagé / en interface avec le hameau

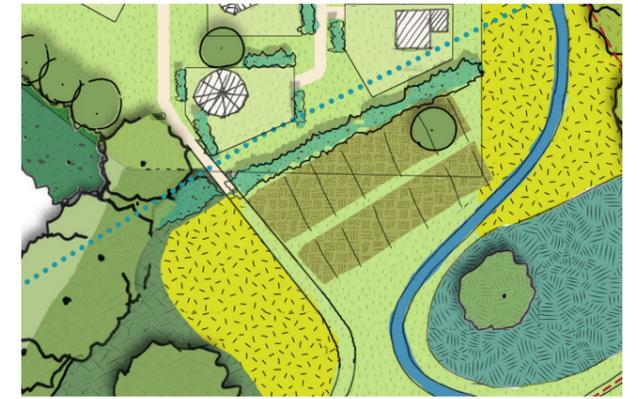
Transition nourricière

PRINCIPE

Préalable pour la création d'un potager :

- travail du sol ou préparation du sol par «lasagne»,
 - clôture anti-cervidés,
 - planches de cultures surélevées,
 - proximité d'un point d'eau,
 - proximité d'un lieu de rangement des outils
-
- constituer un groupe de jardiniers
 - définir des règles communes

RÉFÉRENCES



LOCALISATION



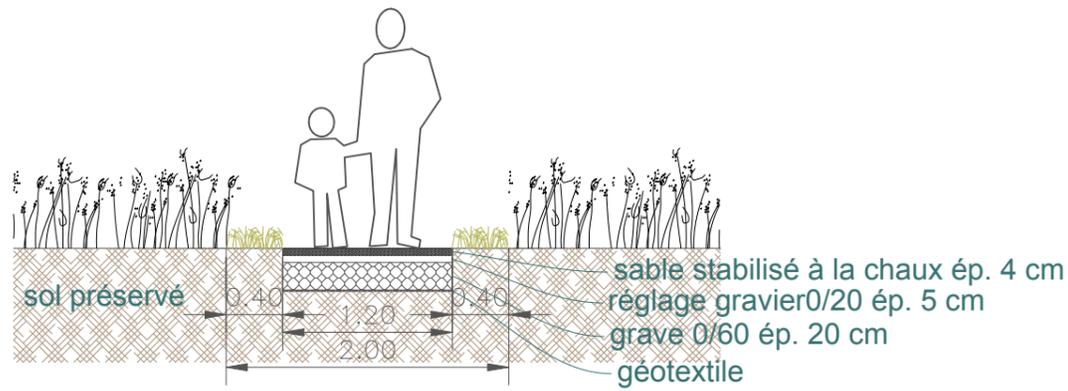
RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur Services techniques Chantier participatif Marcotte

LES PARCOURS DU PARC

La promenade du vallon, sinuer d'un point de vue à l'autre

PRINCIPE



RÉFÉRENCES CHEMINS DU PARC ET VOIE VERTE



LOCALISATION



DIMENSIONS

Largeur totale : 200 cm

Cheminement en stabilisé à la chaux :

- largeur 120 cm

- terrassement sur 29 cm > géotextile + grave 0/60 sur 20 cm + 0/20 sur 5 cm

+ sable local stabilisé à la chaux sur 4 cm

Sure-largeur de 40 cm de part et d'autre du stabilisé en herbe tondue.

GESTION

Désherbage annuel du stabilisé + tonte de la sure-largeur 10/ans.

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

■ Prestataire extérieur ■ Services techniques □ Chantier participatif □ Marcotte

LES PARCOURS DU PARC

Les allées fauchées et paillées, déambuler pieds nus

PRINCIPE



Les cheminements secondaires du parc permettent des accès alternatifs plus directs que les circulations principales. De dimension plus réduite, ils donnent ainsi une ambiance plus intimiste. Peu coûteux et sans impacts sur le sol, leur tracé peut évoluer au fil des années pour s'adapter à l'évolution de la végétation. L'escalier qui permet de rejoindre l'étang depuis le talus sera de même facture que celui du toboggan mais avec une pente plus douce.

DIMENSIONS

Chemin de tonte : largeur de passage d'un tracteur tondeuse environ 120 cm (selon l'équipement)

Chemin de copeaux : largeur 80 cm, ép. 10 cm

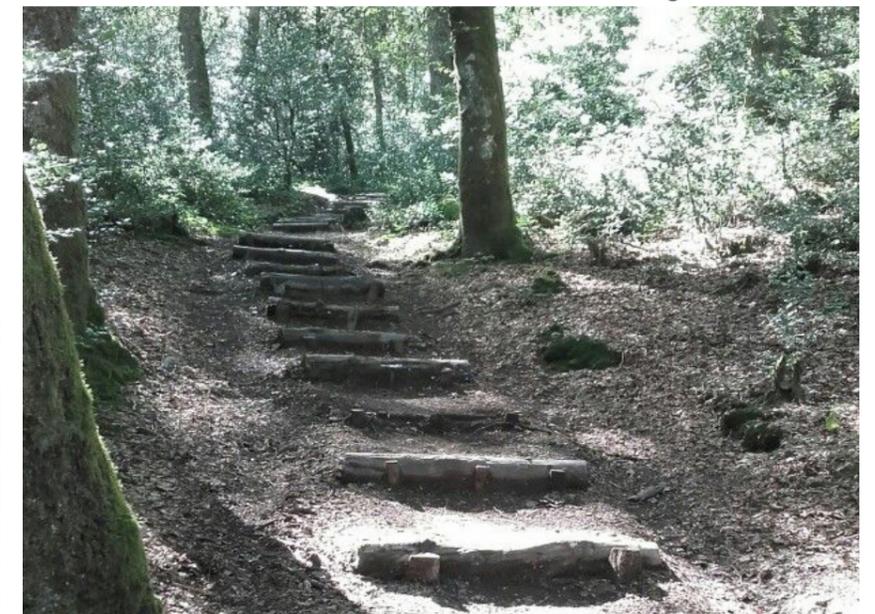
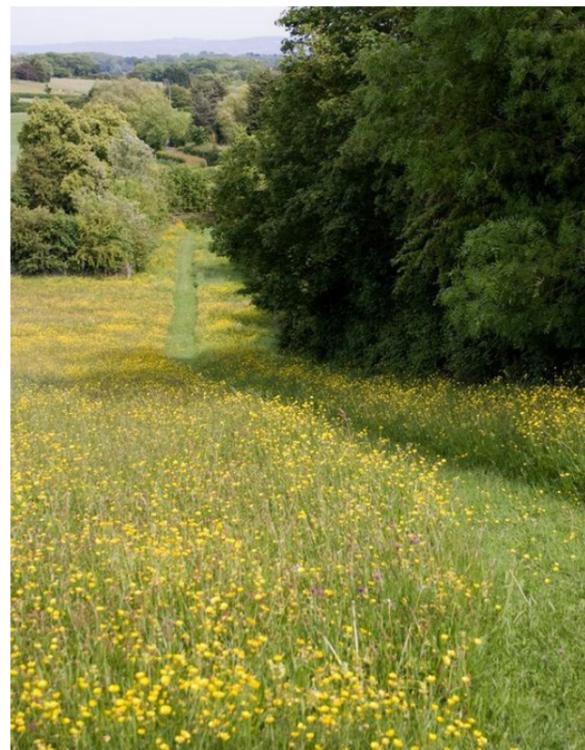
GESTION

Tonte 10/ans

Désherbage du chemin en copeaux 3/an + rechargement 1/an

RÉFÉRENCES

Chemins de tonte dans la prairie



Chemin de copeaux, transition avec la pelouse et escalier en rondins

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LES PARCOURS DU PARC

Arriver au parc, le chemin [creux] du pont brochet

L'accès principal du hameau léger s'effectue par la Nord du site. Le chemin du Pont Brochet est un petit chemin rural aux caractéristiques paysagères intéressante. On retrouve une typologie de chemin creux avec une voirie étroite bordée de fossés et de butes arborées. Ce cheminement qui relie les habitants au bourg (on peut apercevoir le clocher de l'église) doit garder ses qualités paysagères.

La voie évoque un chemin de randonnée, un espace de rencontre à préserver entre les riverains, les nouveau habitants du hameau léger et les usagers du parc ou de la voie verte.

La voirie n'est pas modifiée mais un petit parking de 13 places va permettre aux habitants de se garer à proximité du hameau.



Arriver au parc, la route de la forêt

La route de la forêt s'intègre aujourd'hui très bien dans le paysage du parc du fait de sa position en contre-bas. Il fut donc être vigilant à ne pas dénaturer cette route-paysage en rendant visible du stationnement. C'est l'accès privilégié pour les usagers du parc. Elle permet également l'accès au sud du hameau léger.

10 places de stationnement sont proposées le long de la route, masquées par la végétation de la haie. 2 places PMR derrière le préau permettent un accès au plus proche.

La végétation est reprise pour mieux correspondre aux qualités du site : suppression de la haie basse taillée au profit d'une haie diversifiée. Une continuité piétonne depuis le bourg permet un chemin alternatif à la route du Pont Brochet.



LOCALISATION



Arriver au parc, le pied de la voie ferrée (stationnement)

Pour accueillir les usagers du parc confortablement, un parking en infrastructure légère de 25 places est créé dans le boisement au Sud de la parcelle.



Parking existant



Référence de parking dans les bois

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LE SOCLE DU PARC, LES MILIEUX NATURELS

Reméandrer le ruisseau et gérer les ressources en eau

PRINCIPE

Effacer le fossé linéaire existant qui traverse le site sans logique de paysage.

Créer un autre tracé plus sinueux. Faire varier les écoulements : sections plus droites et sections avec larges méandres. Proposer une diversité de berges, des enrochements, des masses végétales. Diversifier la biodiversité et transformer ce fossé en noue intéressante écologiquement.

Créer une limite discrète entre l'espace public du parc et l'espace plus intime du hameau.



DIMENSIONS

Ouverture d'un fossé selon le tracé du plan. Profondeur max 40 cm, rives avec une pente max de 33% (soit 120 cm de part et d'autre de la noue si prof. 40 cm).

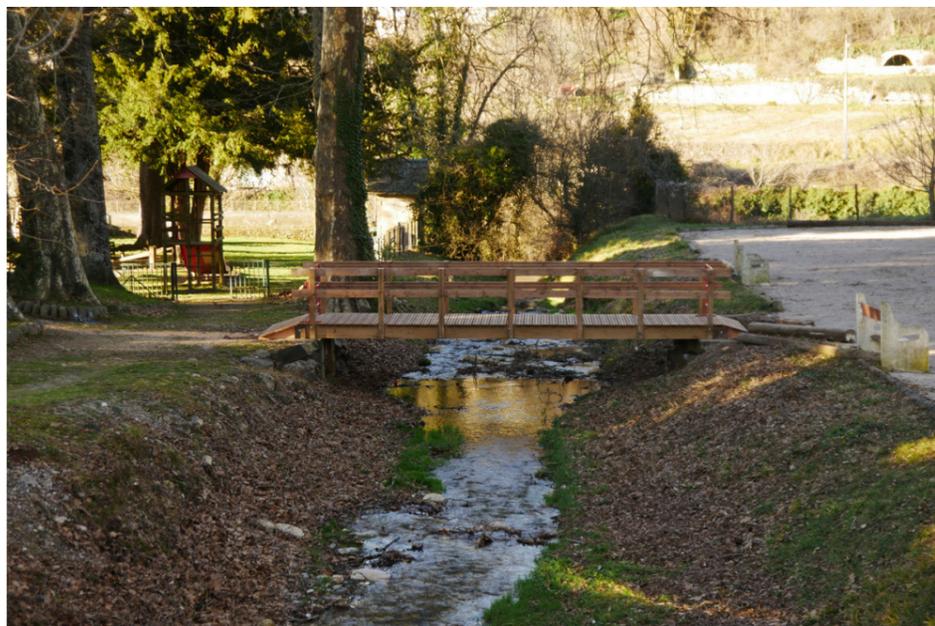
Faire varier les écoulements : sections plus droites et sections avec larges méandres.

Façonner une diversité de berges, avec pentes et enrochements,

Franchissement à créer longueur min. 240 cm largeur 140 cm. Garde corps pas obligatoire mais plus sécuritaire.

Effacer le fossé linéaire existant par remblaiement

RÉFÉRENCE



Noue et franchissement



Travaux de re-méandrage



LOCALISATION

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

■ Prestataire extérieur ■ Services techniques □ Chantier participatif □ Marcotte

LE SOCLE DU PARC, LES MILIEUX NATURELS

Rajeunir le patrimoine arboré et gérer les ressources en bois

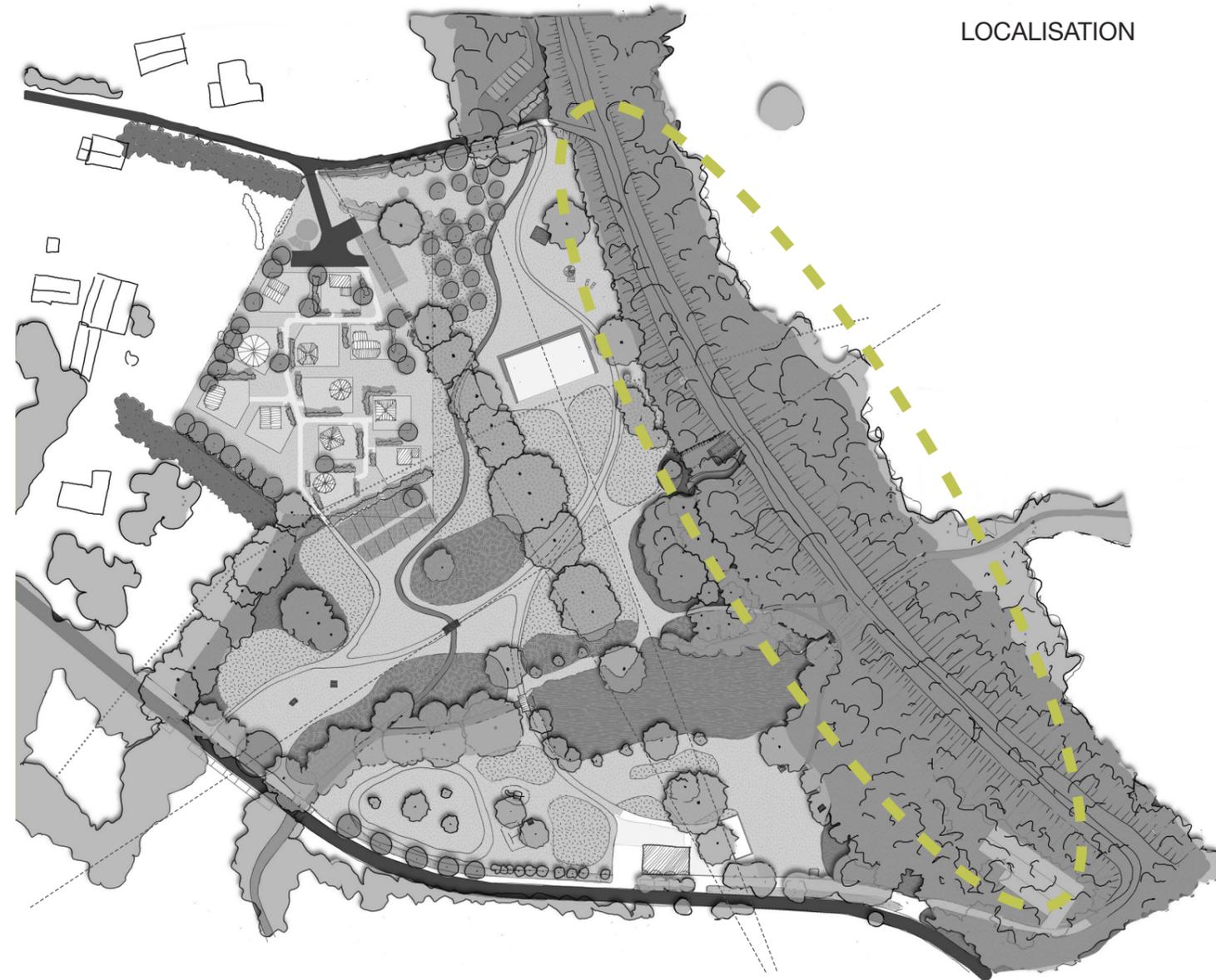
PRINCIPE

Gérer le boisement et les cépées de châtaigner pour la production de bois et créer des fenêtres paysagères sur le parc aux endroits stratégiques.

Le massif de sous bois naturel peut être complété ponctuellement par des plantations.



LOCALISATION



EXEMPLE DE PALETTE VÉGÉTALE

Tiareelle
Tiarella cordifolia



Jacinthe des bois
Hyacinthoides non-scripta



Géranium des bois
Geranium sylvaticum 'Mayflower'



Campanule à feuilles de pêcher
Campanula persicifolia 'Alba'



Bourdaine
Frangula alnus



Lierre
Hedera helix 'Green Ripple'



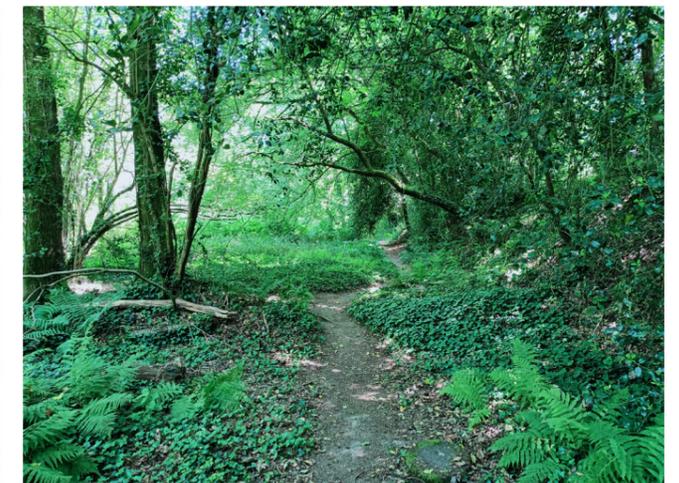
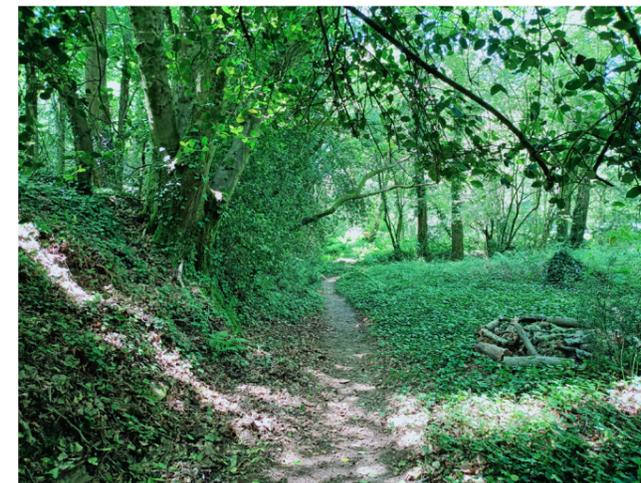
Scille de Sibérie
Scilla siberica



Narcisse 'Thalia'
Narcissus trandus 'Thalia'



RÉFÉRENCE



Exemple de sous bois paysagé

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte

LE SOCLE DU PARC, LES MILIEUX NATURELS

De la prairie fauchée, royaume des mantes religieuses

PRINCIPE

Les prairies fauchées s'inscrivent en négatif par rapport aux prairies rases (tondues). Elles sont naturellement présentes sur le site et leur équilibre est fragile. Au printemps, elle peuvent atteindre 2 m de haut. Avec le principe de fauche tardive, il faut accepter les herbes qui peuvent être couchées par le passage des animaux ou des orages. Pour une plus grande diversité botanique, des bisanuelles peuvent être semées en bordure des cheminement.

GESTION

- Faucher ou broyer une ou deux fois par an après floraison et maturation des graines. La fauche peut être réalisée entre mi-septembre et mi-octobre. Quelques espaces seront conservés tout l'hiver comme refuges. Ces espaces seront différents chaque année afin d'éviter la lignification de la prairie. La fauche doit être réalisée à partir du centre de la parcelle pour permettre à la faune sauvage de fuir vers l'extérieur et doit être réalisé lentement.
- Exportation des matières sèches pour éviter l'enrichissement du sol en azote et un appauvrissement de la diversité botanique.
- Utilisation des herbes sèches issues de la fauche des prairies et des tontes des pelouses pour le paillage des espaces partagés du hameau (potager, verger, poulailler...)

De la prairie humide, univers des grenouilles

PRINCIPE

La formation végétale herbacée caractéristique de la prairie humide ne se maintient, le plus souvent, que par l'entretien réalisé par la pratique agricole (fauche et/ou pâturage).
Flore associée : joncs, molinie bleue, lychnis à fleur de coucou, cardamine des prés, cirse des Anglais ...

Faune associée : batraciens, campagnol amphibie, nombreux insectes

GESTION

- Établir un inventaire de référence
- Alternier les fauches et les pâturages pour favoriser la biodiversité :
 - > Faucher ou broyer une ou deux fois par an après floraison et maturation des graines
 - > Trouver un partenariat avec un éleveur pour faire pâturer des animaux en rotation sur les différentes zones (chevaux, ânes, moutons...) de mi-août à mi-septembre (période de fin des nidifications)
- Refaire un inventaire chaque année pour évaluer l'impacte du pâturage sur la faune et la flore.

Des prairies rases, le havre des épïcuriens

PRINCIPE

Surfaces de prairies tondues pour permettre le cheminement, la pause ou l'ouverture visuelle. Ces surfaces peuvent varier au fur et à mesure des années.

GESTION

- Maintenir à une hauteur moyenne comprise entre 9 et 20 cm (déclenchement de la tonte à une hauteur maximum de 25 cm).
- Les tontes sèches peuvent servir de paillage.



RÉFÉRENCE



Prairie rase et de fauche



Prairie humide et ruisseau

RÉALISATION POSSIBLE PAR :

- Prestataire extérieur
- Services techniques
- Chantier participatif
- Marcotte